

Formation Biosécurité en élevage de volailles

Mettre en place et tenir à jour le plan de biosécurité dans son élevage de volailles.

Assurer la mise en oeuvre des bonnes pratiques d'hygiène.



12 novembre 2024 - 9h30 à 17h30
Lieu à définir



Contenu

- Synthèse des «questionnaires attentes»
- Prévention de la maladie Influenza aviaire
- Le plan de biosécurité
- Mise en oeuvre de la décontamination et du vide sanitaire
- Evaluation de fin de stage

INSCRIPTION OBLIGATOIRE



02.54.08.13.80



contact.gdma36@reseaugds.com



www.gdma36.fr



@GDMA36

Intervenante : Laure MALHERBE - Vétérinaire au GDS 37

Responsable du stage : Emilie CAILLAUD - Chargée de mission en santé animale et hygiène alimentaire au GDMA36

GDMA36

**4 rue Robert Mallet-Stevens - CS 60501
36018 CHATEAROUX CEDEX**



22/07/2024 | ENR-FOR16
Indice 04